

Échange sur le Conseil de Développement et de Transition Écologique (CD&TÉ)

Qui sommes nous ?

Le CD&TÉ constitue un espace de dialogue entre la société civile et les élus, à l'échelle des intercommunalités. Il contribue à enrichir les politiques publiques locales, en apportant un regard prospectif et transversal

C'est une forme de démocratie intercommunale sollicitant les habitants, un laboratoire d'idées, un espace de démocratie participative

Comment

Des membres bénévoles, sans mandat électif, répartis en deux collèges :

- Un collège des « citoyens » issus des 11 Communes
- Un collège des « collectifs » acteurs économiques et sociaux et associations
- La parité est obligatoire
- Le CD&TE est doté d'un droit d'auto-saisine sur tout sujet relevant de l'exercice des compétences de l'agglomération

Notre Rôle

L'élaboration, le suivi, l'évaluation du projet politique de l'ACSO, le projet de territoire :

- En rendant des avis sur les documents de prospective et de planification (Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Local de l'Habitat, Plan de déplacement urbain,...)
- En Contribuant à la conception et l'évaluation des politiques locales de transition écologique

Nos Objectifs

Participer au développement local

Être un acteur de la concertation

Travailler en co-élaboration pour être associé
aux processus de concertation et aux processus
de suivi des projets

Nos Souhaits

- Faire connaitre le rôle de l'ACSO
- Informer les citoyens de chaque commune du rôle des membres du CD&TÉ
- Partager les attentes et besoins des citoyens lors des réunions et concertations majeures de la ville pouvant avoir un impact sur la vie de l'agglomération
- Découvrir les grands projets de la commune afin de mieux appréhender les enjeux des politiques communales

Vos contacts

Vos représentants pour la commune de
Saint-Leu d'Esserent :

- Micheline Lavandier
- Jean Vigreux

Pour le CD&TÉ Gérard Fichaux, Président

Merci pour ce partage